

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 17 • 22 AVRIL 2021 • CHF 3.-

NE: Un Grand Conseil au féminin et des gains de sièges pour le POP **page 3**



Cuba sans les Castro. Notre interview avec Andrea Duffour de Suisse-Cuba **page 4**



Antiterrorisme et surveillance

VOTATIONS • Affirmant lutter contre le terrorisme, le Parlement aurait-il donné naissance à un «monstre législatif»? La nouvelle loi pourrait ainsi s'attaquer aux opposant.e.s politiques. A moins que le peuple ne la contredise.

Le 13 juin prochain, grâce au comité référendaire «Non aux détentions arbitraires», le peuple aura à se prononcer quant à la «Loi fédérale sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme» (LMPT). Pour ce comité éclectique, composé notamment des Jeunes Verts, Vert'libéraux, Socialistes (JS), Libéraux-radicaux, ainsi que du parti Pirate ou encore du PST-POP, cette loi émanant du Parlement met en danger nos libertés. Ceci en octroyant à l'Office fédéral de la Police (Fedpol) des pouvoirs aux contours flous. Il faut dire qu'ils sont si flous, qu'il est difficile de ne pas y voir... le loup.

Présumés coupables

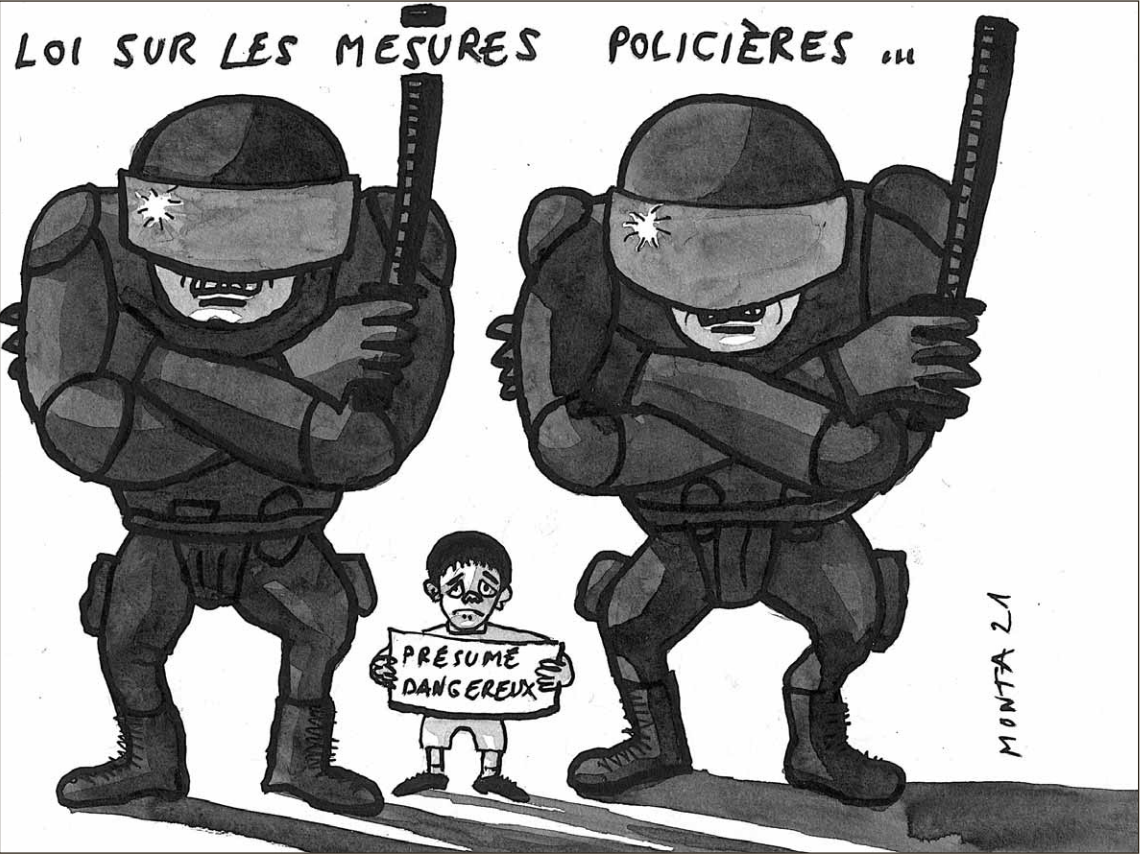
En premier lieu, cette loi vise des «terroristes potentiels». Soit des personnes dont on «présume», sur la base d'indices «concrets et actuels», qu'elles «mèneront» des «activités terroristes». Il s'agit donc d'octroyer à Fedpol des pouvoirs sur des personnes qui n'auraient pas encore perpétré crime, et délit au sens du Code pénal, sur la base de présomptions policières. S'il est justifiable de se dire qu'après tout, il convient d'empêcher des terroristes de nuire avant qu'ils ne le fassent, il convient surtout de définir ces nuisances.

En la matière, la loi stipule que par «activités terroristes», on entend «les actions destinées à influencer ou à modifier l'ordre étatique et susceptibles d'être réalisées ou favorisées par des infractions graves ou la menace de telles infractions ou par la propagation de la crainte.» Or face à cette perspective, la présidente de la JS, Ronja Jansen, prévient: «Nous sommes nombreux à être concernés. Cela englobe également les militants du climat, qui mettent en garde, à juste titre et avec des images dystopiques, contre les conséquences de la destruction de l'environnement» La socialiste rappelle que les victimes potentielles ne se trouvent pas seulement dans le camp de la gauche. Puisque «le parti qui se bat en première ligne pour cette loi pourrait également en faire les frais». En effet, comment qualifier la campagne de 2009 de l'UDC, dont il est question, contre la libre circulation des personnes roumaines et bulgares. Elle a consisté à placarder des affiches dans tout le pays figurant des corbeaux en train de dévorer la Suisse. Si ce n'est une action destinée à modifier l'ordre étatique et favorisée par la propagation de la crainte?

Fiches, le retour

Des craintes, cette loi en a justement réveillé au PST-POP, dont la section vaudoise rappelle l'histoire. «Notre parti a longtemps été considéré par le Conseil fédéral comme premier danger pour la Suisse, avant même le terrorisme. Bon nombre de camarades ont vécu de plein fouet le scandale des fiches, et ont été mis sur écoute et fichés.» déclare sa présidente, Anaïs Timofte, rappelant au passage que la formation est née de l'interdiction par les autorités fédérales et cantonales du Parti communiste suisse.

Le spectre du scandale des fiches ne semble pas invoqué pour rien à la lecture du texte de loi. En effet, celui-ci prévoit qu'en vue de motiver des mesures à l'encontre des «potentiels.les terroristes»



Fedpol et les autorités cantonales compétentes pourraient traiter les données sensibles de ces personnes. Ainsi «sur les opinions ou les activités religieuses et philosophiques, sur la santé, sur les mesures d'aide sociale et sur les poursuites ou sanctions pénales et administratives.» A cela s'ajoute que les données sensibles de tiers pourront aussi être requises. Ceci dans la mesure où la personne «terroriste potentielle» est, ou a été, en contact avec des tiers. Ces données sont jugées «indispensables» à l'évaluation de la menace que la personne représente. Une indispensabilité et une menace toutes deux évaluées par Fedpol.

Poids des contraintes

Dans le cas où la loi serait adoptée, après avoir fouillé vos vies, si Fedpol venait à estimer que vous avez l'intention d'influencer ou modifier l'ordre étatique par la propagation de la crainte, elle serait en mesure de vous imposer des mesures coercitives. Elle pourrait ainsi obliger à vous présenter régulièrement auprès d'un service cantonal ou communal, désigné pour vous entretenir avec des «professionnels». Elle serait en mesure de vous interdire tout contact avec une personne ou un groupe. Mais encore de quitter ou d'entrer dans un périmètre ou un immeuble déterminés. Et enfin de sortir du pays, dans le cas où vous auriez l'intention de mener vos «activités terroristes» à l'étranger. Enfin, Fedpol serait habilitée à soumettre une requête au Tribunal des mesures de contraintes. Cela pour demander votre assignation à résidence éventuellement assortie du port d'un bracelet électronique.

A l'exception de cette dernière mesure, la seule à dépendre de l'autorité judiciaire les autres ne relèvent que de Fedpol. Ce qui semble avoir de quoi mettre à mal la séparation des pouvoirs. Cette der-

nière ne tiendrait plus qu'à un fil, la loi prévoyant tout de même une possibilité d'attaquer les mesures devant le Tribunal administratif fédéral. Un mince fil puisqu'il faudra disposer pour ce faire des moyens économiques, sociaux et symboliques nécessaires.

Aux origines du mal

Comme si le texte n'avait pas déjà de quoi inquiéter, le Parlement a prévu l'application des évaluations et des mesures susmentionnées aux mineurs dès l'âge de 12 ans (15 pour l'assignation à résidence). Si les défenseurs du texte invoqueront certainement vouloir empêcher un processus de «radicalisation» (sous-entendu intégriste islamique) qui concerne souvent des adolescents ou des jeunes adultes, force est de constater que le texte sied à merveille aux mouvements écologistes largement portés par la jeunesse.

A propos de la visée de la loi, prétendument dirigée contre des individus prêts à blesser ou tuer au nom d'une religion, certains commentaires laissent peu de place au doute. C'est le cas de la députée PLR soutenant le texte aux côtés de l'UDC, Jacqueline de Quattro. Selon elle, nous vivrions un contexte où «l'extrémisme de gauche, de droite, nationaliste ou religieux gagne du terrain un peu partout, et malheureusement aussi en Suisse.» (Swissinfo).

Sachant que les pouvoirs n'attendent pas toujours la loi pour surveiller, comme l'atteste l'utilisation de drones en manifestations par la police française, pratique que la Loi Sécurité globale vient d'encadrer à posteriori, précisons que ces éléments de réflexion ne visent pas à changer la société en suscitant la peur. Juste à éclairer un vote. ■

Jorge Simao



Insécurité alimentaire et paysanne

Récemment le Rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à l'alimentation a publié *La faim et l'insécurité alimentaire*. Il rappelle que même avant la pandémie actuelle, la faim dans le monde s'était aggravée depuis 2015, après 15 ans d'amélioration constante. En 2020, la situation a encore empiré, au vu de la perte d'emplois de nombreux travailleurs. Cela touche bien sûr les populations les plus fragiles, en particulier les femmes et les enfants. Le rapport insiste sur le fait qu'offrir une protection sociale est l'un des principaux moyens de garantir à chacun l'accès à l'alimentation. Ce sont bien les RHT, les aides aux petits entrepreneurs et les financements directs des tests et vaccins ainsi que notre assurance-maladie obligatoire qui nous ont préservés d'une crise sociale sévère en Suisse.

Mais il souligne aussi que des mégaprojets d'agrobusiness, d'exploitation minière et d'infrastructures sur les terres ancestrales et agricoles sont une menace pour les moyens de subsistance des populations et leur accès à l'alimentation. Selon ce même document, l'un des problèmes les plus urgents découle de l'économie politique et du système alimentaire actuels. Soit le fait que l'agriculture représente environ un tiers des émissions de gaz à effet de serre. Les changements climatiques sont la principale menace pesant sur notre alimentation et son approvisionnement. Nulle solution ne sera véritablement durable si l'on privilégie la science et la technologie, l'argent et les marchés. Sans régler les questions fondamentales d'inégalité, de responsabilité et de gouvernance. L'agroécologie est ainsi vue comme une alternative réelle. Qui s'appuie sur les connaissances ancestrales et reconnues par la FAO. Une des problématiques essentielles est que dans notre système alimentaire mondial un tout petit nombre d'entreprises contrôle 60% du marché mondial des semences. Et 75% du marché mondial des pesticides. Ce qui est un facteur d'insécurité alimentaire prépondérant.

Contrôler les semences, c'est contrôler la vie. Je mets ces propos en regard de ceux d'un texte de la Via Campesina. «Près de 33% des terres arables mondiales de haut rendement agricole ont été perdues à un rythme qui dépasse de loin le rythme des processus naturels de régénération des sols. Le labour intensif des champs, combiné avec l'utilisation massive d'engrais, a dégradé les sols à travers le monde.»

Changer de paradigme et accompagner les paysans dans ce changement! C'est à cela qu'il faudra réfléchir au moment de voter le 13 juin les initiatives «Pour une eau potable propre et une alimentation saine» et «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse».

Bernard Borel

Le personnel Swissport loin d’être à bon port

GENÈVE • En conflit avec la direction, le personnel de Swissport est descendu dans la rue pour demander une action de l’État à l’aéroport. Il prévoit des mesures de débrayage.

« Cela fait 15 ans que je suis dans la boîte et j’ai deux enfants. Du fait des horaires irréguliers, j’ai des crises d’épilepsie à répétitions attestées par un certificat médical. Jusqu’à présent, pour ménager ma santé, j’avais droit à un horaire régulier. Le 4 janvier, la direction de Swissport nous a proposé de nouveaux contrats de travail, qui augmentent la flexibilité et la soumission aux besoins de l’entreprise. Mon certificat médical est passé à la trappe. Voilà pourquoi, j’ai décidé de démissionner, dégoûté. »

A bout de souffle

Comme 23 autres de ses camarades de travail, Thierry* a décidé de ne pas continuer dans l’entreprise mondiale de manutention aux avions et de service de bagages, forte de 1200 employé.e.s à Cointrin. « On est là au service des usagers pour que tout se passe bien quand ils partent, qu’il vente ou pleuve, à travailler les week-ends avec une majoration de trois francs de l’heure le dimanche, mais notre sort a été réglé en 30 minutes chez les RH. On se croirait au XIXe siècle, au temps des coups de fouets », déplore-t-il encore. Ceci devant une centaine de membres du personnel réunis à l’invite des syndicats SSP et Avenir syndical, en Vieille-Ville de Genève ce mardi.

Congés piégés et restrictions

Petit retour en arrière. En janvier, sur fond de baisse du trafic aérien et de vide conventionnel depuis octobre



Les salariés et salariées de Swissport se sont retrouvés à la Place Bourg-de-Four pour exprimer leurs revendications.

JDr

2020, la direction de Swissport a proposé à ses employé.e.s de nouveaux congés – modifications des contrats de travail, qui péjorent notoirement la situation des salarié.e.s. Soit une baisse jusqu’à 20% des salaires, mais aussi augmentation du temps de travail de 40h à 41h25 par semaine, annualisation du temps de travail, suppression de la participation de 200 francs mensuels à l’assurance-maladie, augmentation des cotisations LPP et réduction

des jours de vacances pour une partie du personnel.

Des contrats à signer dans la foulée sous peine d’être mis à la porte, à prendre ou à laisser. Après plusieurs manifestations, un médiateur a finalement été désigné par l’État en la personne de l’ancien Conseiller d’État écologiste, David Hiller, avec des négociations à clef. « Mais rien n’en est sorti et Swissport n’a rien proposé si ce n’est ses demandes ini-

tiales », a souligné Yves Mugny, secrétaire syndical d’Avenir social.

Motion urgente

En janvier, une motion urgente, portée par les partis de l’Alternative et le MCG, invitait le Conseil d’État à « exiger l’abandon des nouveaux contrats valant congés-modifications et qu’en cas de désaccord des parties au litige, à les enjoindre à se soumettre à l’arbitrage de la Chambre

des relations collectives de travail ». En cas de refus de l’employeur de se soumettre à l’arbitrage, le Conseil d’État était invité à dénoncer la concession ou, si impossible, à ne pas la reconduire à sa plus proche échéance et à attribuer le marché à une entreprise plus respectueuse du partenariat social et respectant des conditions de travail et de salaires en adéquation avec les coûts réels de la vie à Genève.

Passage en force

« À ce jour, le Conseil d’État n’a mis en place qu’une conciliation à la Chambre de relations collectives de travail (CRCT) lors de laquelle Swissport n’a une fois de plus rien lâché. On est sorti avec les mêmes propositions inchangées pour un passage en force. Telle est la manière de négocier de Swissport », a vilipendé Yves Mugny devant la foule, tout en enjoignant dorénavant le gouvernement à appliquer la motion. « À défaut, le personnel devra recourir aux débrayages dès que le trafic reprendra », prévient-il. Comme en 2010, où une partie du personnel avait conduit une grève de treize jours. « Il n’est pas acceptable de proposer des conditions de travail indignes dans une infrastructure publique et dans une entreprise au bénéfice d’une concession publique. La motion doit être mise en œuvre rapidement », a abondé la députée écologiste Marjorie de Chastonay, tout en saluant la mobilisation du personnel. ■

JDr

Les avions vont-ils reprendre leur envol ?

SUISSE • Les secteurs de l’aviation et les partenaires sociaux défendent un retour à la normale critiqué par la Grève du climat.

La semaine dernière, l’union patronale ainsi que la faïtière syndicale de l’USS et des partenaires de compagnies d’avions, des voyageurs et aéroports ont formulé trois demandes fondamentales « afin de retrouver la liberté de voyager ». Elles ont été remises au président Guy Parmelin à l’occasion de sa visite à l’aéroport de Zurich. Dans leur musette, les propositions de n’imposer aucune restriction de voyage entre les pays présentant un risque similaire de contagion. Mais aussi que les personnes, dont il est prouvé qu’elles ont été vaccinées, qu’elles sont guéries ou que le test de Covid-19 est négatif doivent être libres de quitter la Suisse, d’y entrer et de s’y déplacer. Dernière demande: mettre rapidement en place une preuve numérique de cet état. « Les nuitées en Suisse ont chuté de 40% et les agences de voyages ont enregistré 80% de réservations en moins. Selon le rapport 2016 sur la politique aéronautique (LUPO), l’effet économique du transport aérien est de plus de 24 milliards de francs par an, ce qui correspond à un effet sur le marché du travail de plus de 138’000 emplois à plein temps », ont insisté les participants de l’initiative « Back in the air ». « Les indemnités RHT nous ont soutenus durant un an et j’espère qu’elles seront prolongées à 24 mois. il ne faut pas oublier que le segment est essentiellement un secteur à bas salaire et les employés.e.s veulent travailler. Si nos avions ne prennent pas leur envol cet été, ce sont des milliers d’emplois qui sont menacés. L’aviation est d’une importance systémique et nous sommes discriminés », a ainsi martelé Sandrine Nicolic-Fuss, présidente du syndicat du personnel de cabine, Kapers. Les propositions n’ont évidemment pas eu l’heur de plaire au mouvement de la Grève du climat suisse, qui a rapidement rejeté les revendications du transport aérien. « L’année dernière, ce secteur a reçu un cadeau de près de deux milliards de francs de la part du gouvernement suisse, et à l’automne, on a appris que les cadres supérieurs.es de Swiss se versaient quand même des primes. L’arrogance et la volonté d’accepter la souffrance et la mort pour leurs profits peuvent difficilement être surpassées », ont dénoncé les activistes du climat. Match retour le 21 mai à l’occasion de la Grève du climat, où devraient se côtoyer syndicats et militant.e.s écologistes. ■

JDr

La Cité de la discorde

GENÈVE • Soumis au vote le 13 juin, le projet d’une gigantesque Cité de la Musique dans un parc centenaire, essentiellement dévolu au classique, est contesté.

Des Verts, la gauche combative, des associations de défense du patrimoine et représentants d’artistes sont ainsi vent debout face à la future Cité musicale. Promu et construit à hauteur de 300 millions par la Fondation Wilsdorf, l’un des plus gros mécènes du canton, le projet entend transformer le parc et la villa du site de la Feuillade, à quelques encablures de la Place des Nations, en paquebot de verre et béton (40 m de haut, 140 m en longueur). La maquette comprend notamment une salle de concerts de 1580 places, mais aussi des salles de classe pour 500 étudiant.e.s en musique, plateau de répétition et restaurant. Tout ce chambarde-ment ne fait pas l’unanimité.

Ville, PS et droite favorables

Si la Ville est pour, de même que le PS et les partis du centre-droit, des réfractaires issus des Verts, d’Ensemble à Gauche, du Parti du Travail (PdT) et de l’UDC tenaient conférence de presse. Pour dire tout le mal qu’ils pensent de ce projet. « Qu’un bâtiment à l’effigie de Rolex soit construit au milieu d’un quartier abritant le collège des nations pose un problème en termes d’image et d’éthique. Les Genevois ne peuvent pas entériner un tel message au monde », assène Björn Arvidsson, de l’association SOS Patrimoine CEG.

Préalablement, la Conseillère municipale Verte Léonore Baehler avait dénoncé l’impact sur l’environnement du projet,

pointant un « désastre écologique pour la biodiversité ». « Le projet prévoit l’abattage de 130 arbres. La compensation proposée n’est pas suffisante, alors qu’un rapport de l’Université de Colombia de 2018 prévoit que Genève fera partie des 13 villes au monde qui subira la plus forte augmentation des températures d’ici 2020 (entre 0,9 et 2,5°C) », a-t-elle critiqué. Représentante de Patrimoine suisse-Genève, Isabelle Brunier considère que la destruction de la maison de maître, construite par l’architecte Gustave Brocher à la fin du XIXe siècle, est un « prix trop lourd à payer » pour l’édification d’un « bâtiment de prestige ».

Tout pour le classique ?

L’artiste lyrique indépendant Julien Durmarcay et Raphael Ortis, porte-parole des musiciens et artistes indépendants de Genève ont dénoncé la monoculture de subventions publiques concentrées par la musique classique. « Celle-ci représente 95% des subventions, alors que les musiques actuelles émergent à seulement 5% », souligne Ortis.

« Le Grand Genève possède 80 salles de spectacles et trois sont encore prévues à Vernier, Bernex et Plan-les-Ouates. C’est trop d’autant plus que le Victoria Hall ou le Bâtiment des Forces Motrices (BFM) sont sous-utilisés », précise Durmarcay. Il rappelle que les collectivités publiques devraient prendre en charge 6,5 millions pour le fonctionnement, auxquels il faut ajouter 430’000 francs pour l’entretien du

parc. Quant à savoir s’il n’y a pas nécessité de regrouper les locaux épars de la Haute école de musique (HEM), l’élue Vert Philippe de Rougemont, estime que cela pourrait se faire sur le site de la Praille-Acacias-Vernets (PAV). Pour l’heure exclusivement occupé par des bureaux et logements.

Représentante d’Ensemble à Gauche-solidaritéS, Brigitte Studer a fustigé la disparité des moyens financiers pour la campagne qui s’annonce chaude. Entre ceux de la Fondation Wilsdorf et de la Ville de Genève en faveur du projet, d’une part, et les référendaires, de l’autre.

Concert de refus

Membre du PdT, Morten Gisselbeak tranche: « la Cité de la Musique est complètement à côté de la plaque ». A ses yeux, « il ne s’agit pas d’un projet local, populaire comme le prétend la Fondation, mais qui vise la renommée, l’accueil de grands orchestres ou d’échanges internationaux. Elu UDC, Eric Bertinat ferraille contre l’impact au niveau coûts de la Cité de la musique sur les finances publiques. Ceci « alors que les comptes de la Ville ne sont pas bons dans l’un des cantons les plus endettés de Suisse ». Pour le PdT, Tobia Schnebli porte l’estocade: « Avec son projet, la Fondation Wilsdorf n’offre pas un cadeau à la Ville. Elle va impacter la politique culturelle des prochaines années, alors que celle-ci devrait être débattue démocratiquement ». ■

JDr

Elections historiques avec majorité féminine

NEUCHÂTEL • C’est un «monde nouveau». Plus que paritaire. La représentation féminine atteint presque les deux tiers du Parlement. Une magnifique première historique en Suisse. Les femmes sont aussi majoritaires au sein de la délégation popiste.

Les élections au Grand Conseil voient un renforcement de la députation du POP (+2) et des Verts (+2). A noter que solidaritéS n’atteignant pas le quorum (3%), la formation ne siègera plus dans l’hémicycle. Dès lors, le groupe POP-Verts devient le deuxième en importance du parlement avec 27 représentant.e.s (8 populistes et 19 vert.e.s).

Partis traditionnels en difficulté

Quant à eux, les partis traditionnels s’effondrent. En l’espace d’une génération, le nombre des député.e.s socialistes a diminué de moitié. Par rapport à la dernière législature, le PS recule de 11 sièges pour se fixer à 21 député.e.s. A droite, le PLR subit le même revers avec une diminution de 11 sièges également, mais en maintient 32. L’UDC obtient 8 sièges. Jouant à l’avenir un rôle de pivot, selon les circonstances, les Vert’libéraux se placent avec 8 représentants et le Centre 4. Les dernières élections neuchâteloises ont surtout été marquées par un renforcement sans précédent de la représentation féminine. Au Conseil d’État, déjouant une nouvelle fois les pronostics de Monsieur Willemin d’Arcinfo, la socialiste Florence Nater et la PLR Christelle

Graf sont parvenues à se hisser dans les cinq premiers lors du premier tour. Le socialiste Frédéric Mairy et, l’un des grands favoris, le Vert Roby Tschopp sont relégués respectivement à la 6^e et 7^e position. Le Parti Ouvrier et Populaire occupe la 9^e place avec Cédric Dupraz, suivi de près par sa camarade Sarah Blum, qui prend par ailleurs la première place dans sa Ville de La Chaux-de-Fonds. Ces deux représentant.e.s du POP se placent ainsi devant les candidat.e.s Vert libéraux, du Centre, de l’UDC et de solidaritéS.

Ainsi soient-elles face à la crise

Le renforcement de la représentation féminine est d’ores et déjà encore plus conséquent au Grand Conseil. Celui-ci est désormais composé de 58 femmes sur 100 députés, constituant par là même une première en Suisse. Pour le POP, la délégation est ainsi composée de 5 femmes, soit Sarah Blum, Céline Dupraz, Léa Eichenberger, Cécile Guinand et Adriana Ioset. Trois hommes, à savoir Armin Kape-tanovic, Karim Boukhris et Daniel Ziegler, complètent la délégation. Le POP et les Verts auront fort à faire dans un contexte post-covid.



Le nouveau groupe POPVerts détiendra ving-sept sièges sur cent. Il devient ainsi le deuxième du Parlement neuchâtelois.

Ne.ch

L’impact social et financier sera assurément au centre de toutes les préoccupations. Les enjeux seront notamment la question de la géotopographie, c’est-à-dire l’argent fédéral qui devrait être versé aux communes

d’altitude, l’imposition des plus fortuné.e.s, la formation jusqu’à 18 ans. Ou encore une politique de relance en faveur du développement durable et des plus démunis.e.s. Bref, la nouvelle législature s’annonce d’ores et déjà

déterminante. Le groupe POPVerts sera bel et bien au rendez-vous. ■ CDz

Afin de ne pas disperser les voix, le POP renonce au second tour au Conseil d’État et appelle à voter la liste de gauche.

La gratuité des transports visée

VAUD • Un comité lance une initiative cantonale «Pour des transports publics gratuits, écologiques et de qualité».

La proposition pour des transports publics gratuits portée par le député popiste Vincent Keller avait été refusée par le Grand Conseil vaudois en mars 2020, considérant que la mesure était trop onéreuse. Qu’à cela ne tienne. Un comité vaudois, comprenant plusieurs associations comme Acidus, l’Avivo ou la Grève du climat, ainsi que des partis (POP Vaud, solidaritéS Vaud, Jeunes Vert.e.s Vaud, Jeunes POP Vaud et Parti Pirate Vaud) ont décidé de reprendre le flambeau. Le lancement se fera en septembre et demande que l’État garantisse des transports publics gratuits, de qualité et respectueux de l’environnement ainsi qu’une desserte équitable et cohérente de toutes les régions du canton. Le financement de la gratuité devra être assuré principalement par les mesures fiscales usuelles, compatibles avec le but recherché par la présente disposition constitutionnelle. «Nous avons quelques pistes comme d’utiliser les excédents budgétaires du Canton, qui bon an mal an se montent à 500 millions de francs, mais aussi de mettre en place une mini-taxe sur les bénéfices des entreprises», souligne Luca Schalbetter, coordinateur du projet. Pour les initiants, «l’urgence climatique actuelle couplée à une urgence sociale et économique – liée notamment aux pertes de revenus conséquentes pour de nombreux ménages aggravées par la crise sanitaire – renforcent la nécessité de l’instauration d’un projet d’envergure permettant de répondre aux effets de ces crises». Ils considèrent aussi que la gratuité des transports publics régionaux favorisera un report de la voiture aux transports publics, comme on l’a constaté dans des villes comme Dunkerque (France) ou Tallinn (Estonie). «Etant donné que l’utilisation de la voiture

est responsable de 3/4 des émissions carbone issues de la mobilité, et que la mobilité est responsable d’un tiers des émissions carbone domestiques de la Suisse, la gratuité des transports publics est une mesure écologique conséquente et cohérente», estiment-ils.

Une mesure sociale

Ils mettent aussi en avant un argument social d’augmentation du pouvoir d’achat. «Dans le canton de Vaud, on peut également s’attendre à des fortes épargnes par ménage. D’une part parce que les usagers financent aujourd’hui près de la moitié des coûts des transports publics. D’autre part, parce qu’en Suisse, les dépenses liées aux transports publics s’élèvent à 7.7% du budget des ménages», précisent-ils. Cette mesure aura aussi un impact économique.«Les commerces vaudois ainsi que les lieux culturels et de loisirs bénéficieront de l’implémentation de la gratuité des transports publics. Dans plusieurs exemples de villes ayant instauré cette même mesure, le but premier visait à redynamiser les centres-villes et renforcer l’attractivité touristique de l’agglomération», souligne le comité. «Celui-ci est ouvert à tout le monde afin de réussir à récolter les 12’000 signatures en 4 mois», précise Luca Schalbetter. Dans d’autres cantons, des demandes de gratuité ont fleuri aussi. En juillet 2020, les jeunes POP Genève avaient déposé auprès de la Chancellerie cantonale une pétition signée 2331 fois dans ce sens. D’autres l’avaient été dans les cantons de Neuchâtel et de Fribourg. ■

JD^r

Informations complémentaires sur www.transportspublicsgratuits.ch

Enquête des Tattes critiquée

GENÈVE • L’Enquête du Minsière public, accusant deux requérants et deux Securitas passe mal dans les milieux de solidarité.

La semaine dernière, le Ministère public a finalement bouclé son enquête concernant l’incendie qui avait touché le foyer des Tattes à Vernier le 16 novembre 2014. Il avait fait un mort et 43 blessés. Au final, il inculpe deux requérants d’asile et autant d’agents de sécurité devant le Tribunal de police. Mais renonce à poursuivre l’État ou l’Hospice général en cahrgé de la gestion de la structure. L’occupant de la chambre dans laquelle le sinistre s’est déclenché est ainsi poursuivi pour incendie par négligence ainsi qu’homicide et lésions corporelles. Un autre requérant d’asile est mis en cause pour ne pas avoir porté secours à des victimes. Pour l’association Solidarité Tattes, l’enquête est plus que contestable. «Ces deux requérants fumaient et cuisinaient dans leur chambre. Mais où pouvaient-ils donc fumer, dans quels lieux réservés mais accueillants auraient-ils pu se rencontrer dans un centre qui était bourré à craquer et qui hébergeait au moins deux fois plus de personnes que «la normale»? Mais où pouvaient-ils donc cuisiner alors que les gens étaient entassés non seulement dans les chambres mais aussi dans les cuisines et devant les WC aux portes improbables? Certaines familles, de retour à domicile à la sortie de la Maternité, avec un nouveau-né dans les bras, utilisaient même les plaques électriques... pour se chauffer en plein hiver!», rappelle-t-elle dans un communiqué.

Quid des gardiens? Selon l’acte d’accusation révélé par la *TdG*, les agents dans le bâtiment ont essayé à plusieurs reprises d’éteindre l’incendie avec des extincteurs, appeler les pompiers. Mais en ouvrant une porte, ils ont fait un appel d’air funeste. Pour l’acte d’accusation, ils auraient dû immédiatement évacuer les résidents. «Que faire, comment faire dans un centre tellement brinque-balant comme l’était le foyer des Tattes il y a 6 ans,

avec un dispositif anti-incendie défaillant, des portes coupe-feu qui s’ouvrent ou ne s’ouvrent pas, sans aucun plan clair d’évacuation des logements, des résident.es qu’on connaît peu et qu’on ne comprend pas toujours? Dans ce foyer, la panique a sans doute gagné autant les agents de sécurité que les résident.e.s. Ils ont abandonné leur «responsabilité» pour sauver leur peau, devenant ainsi des criminels», relève Viviane Luisier de Solidarité Tattes. Pour l’association, l’État, l’Hospice général et la société Securitas auraient dû aussi être poursuivis. Les avocates de plusieurs plaignants ont fait appel devant la Chambre de recours contre l’ordonnance de classement et demandent que l’Hospice général et son responsable sécurité incendie soient poursuivis.

«Et aujourd’hui, où sont les sinistrés de cet incendie? Comment les retrouver pour leur présenter des excuses et des indemnisations? Pourquoi les autorités refusent toujours d’octroyer un permis à l’une des rares victimes toujours à Genève, Ayop Aziz – un jeune tchadien de 19 ans au moment des faits gravement blessé à la tête après une chute du troisième étage du foyer lors de l’incendie, ndlr?», conclut Viviane Luisier. ■

Réd.

Précision

Dans notre article sur les candidats neuchâtelois, nous voulions préciser que si le comité de l’initiative pour une assurance dentaire était présidé par le POP, celle-ci avait été lancée par une coalition où figuraient notamment le PSN, solidaritéS et le Mouvement populaire des familles (MPF).

GaucheBdo a besoin de votre soutien!

CCP: 12-9325-6

Pour une carte d’habitants à Genève

Un mouvement est en train de naître, dans les villes de ce pays, et nous voulons en être avec celles et ceux qui avancent dans la même direction: celle d’une ville appartenant à toutes celles et tous ceux qui y vivent. Une carte d’habitant, une carte de ville, une «city card» n’est pas une carte d’identité, c’est une carte d’existence. Elle ne donne pas un droit de vote, ni un droit de résidence, elle donne un droit à la ville. Elle n’accorde pas un statut, elle constate une évidence. Et elle n’est pas réservée aux «sans-papiers» (la leur réserver, ce serait leur proposer une carte d’auto-dénonciation, ou de traçage), elle est proposée par une ville à toutes celles et tous ceux qui y vivent – y compris à celles et ceux qui y vivent sous les ponts, dans les parcs ou les abris PC. Et aux banquiers privés, aux traders de matière première, aux vendeurs de montres de luxe et aux fonctionnaires internationaux. Et entre les uns et les autres, au vulgum pecus. Vous et moi. C’est ainsi que la conçoivent les villes suisses (Zurich, La Chaux de Fonds...) qui en ont accepté le principe, et que la conçoivent celles et ceux qui en ont ou

vont en faire la proposition à leurs villes (Fribourg, Bienne, Lausanne, Berne, Porrentruy, Delémont... et Genève...). La Ville de Zurich a pris soin de demander un avis de droit: la création de sa «city card» est-elle conforme au droit fédéral? La réponse est qu’elle est conforme, et que la Ville de Zurich peut aller de l’avant. Comme les autres villes.

A Genève, où il y a un peu moins d’un an, la revendication d’une «carte d’habitant.e» avait été posée lors d’une manifestation antiraciste, la proposition en a été faite, sous forme d’une motion socialiste (M-1596) au Conseil municipal (on espère la voir déposée dans les autres conseils municipaux des villes genevoises). Elle permettrait un accès universel à toutes les prestations, à tous les services et institutions de la Ville, ainsi qu’aux lieux culturels, sportifs, sociaux, mais aussi à des commerces privés, si tel est leur souhait. Elle permettrait également l’identification de leurs détentrices et détenteurs, s’ils ou elles sont dépourvus d’autres documents les identifiant. Le cas échéant, elle permettrait de bénéficier de gratuités ou de tarifs réduits

réservés aux habitants et habitantes de la Ville. Avec ou sans papiers.

Il s’agit donc de simplifier la vie de toutes et de tous et de faciliter la mise en valeur de leurs droits. Y compris des droits de celles et ceux qui n’ont pas de statut légal – ce qui suscite déjà, par réflexe, l’opposition de la droite de la droite: dès que des sans-papiers peuvent bénéficier d’une décision municipale ou cantonale, elle est contre: elle était contre Papyrus, contre le crédit d’aide aux précaires, accepté en votation le 28 mars, elle est contre l’ouverture des hébergements d’urgence aux sans-papiers, elle sera contre l’introduction à Genève, commune par commune, d’une carte d’habitant.e qui ne les exclurait pas d’emblée. Comme s’ils et elles n’étaient pas là. Mais elles et ils sont là. Comme nous. Et font nos villes, toutes nos villes, avec nous.

«Wir alle sind Bern» proclament les promoteurs d’une «carte d’habitant» de la Ville de Berne. C’est un résumé parfait de notre même projet, ici: Nous tous sommes Genève! ■

Pascal Holenweg

Paru sur causetoutjours.blog.tdg.ch, adapté par la rédaction

ON NOUS ÉCRIT

Le bilan meurtrier de la mondialisation enfin chiffré!

Réaction à l’article «La mondialisation a son livre noir», *Gauchebo* n°12 du 19 mars 2021

J’ai lu avec grand intérêt cet article consacré à l’ouvrage *Le Livre noir de la mondialisation...* de Thomas Guénolé. D’après le livre et l’article qui lui est dédié, la mondialisation aurait causé la mort de 400 millions de personnes à travers le monde, de la période allant de 1992 à 2018, soit une période de 26 ans. Donc pour parler chiffres – même s’il est un peu déplacé de réduire des vies humaines à un simple nombre – si on divise 400 par 26, on obtient le résultat de 15,38 millions de morts par an.

Pour rappel, *Le Livre noir du communisme* était sorti en 1997 et évoquait la mort de 67 millions de personnes à travers le monde – ce nombre étant devenu le chiffre officiel des victimes du communisme que la bourgeoisie nous martèle sans arrêt, je ne vais bien évidemment pas le contester publiquement – de la période allant de 1917 à 1991, soit une période de 74 ans. On remarque déjà sans faire le moindre calcul qu’il y a eu beaucoup moins de morts et en plus, la période incriminée est plus longue. Du coup, si on divise 67 par 74, on obtient le résultat de 0,9 million de morts par an.

15,38 millions de morts/an pour la mondialisation contre 0,9 million de morts/an pour le communisme. Je crois bien que le rapport numérique est sans appel. Surtout que la mondialisation n’a pas pris fin en 2018 et que le sys-

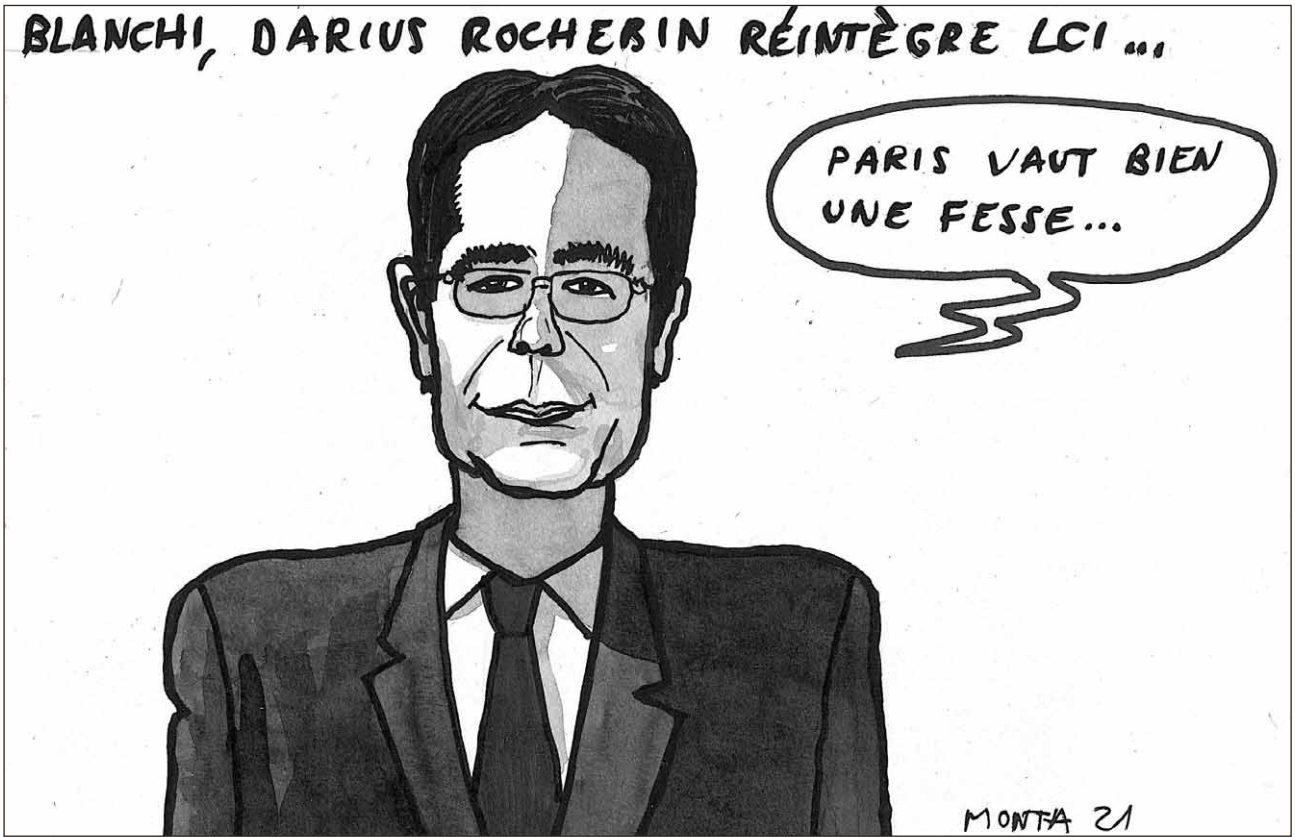
tème économique ultra-libéral est apparu dès les années 70 sous Pinochet et que le capitalisme existe depuis déjà deux bons siècles...

En dehors de ce comparatif quelque peu morbide, il faut aussi rappeler les valeurs antagonistes défendues par les idéologies ultra-libérale et communiste:

- L’ultra-libéralisme est une doctrine poussant le système capitaliste à son paroxysme de recherche du profit. Les intérêts d’une infime minorité d’individus doivent être privilégiés aux détriments de ceux de la grande majorité. L’argent et l’égoïsme sont placés sur un piédestal et les 7 péchés capitaux sont utilisés comme les fondements de la société. Des valeurs pouvant être jugées au mieux comme mauvaises, au pire comme sataniques.
- Le communisme est en revanche une doctrine libérant l’Humanité de l’esclavagisme salarial en abolissant la propriété privée des moyens de productions et de distributions. Les intérêts de la grande majorité d’individus priment sur ceux d’une infime minorité d’anciens privilégiés parasites. Chacun reçoit ce dont il a besoin et donne de sa personne pour le bien de tous et non plus de quelques-uns, car les intérêts personnel et collectif correspondent au lieu de s’opposer. Pour le bien de la communauté, l’individu s’investit et s’améliore socialement et spirituellement. Si ces valeurs peuvent paraître une simple logique de bon sens, la perfection du principe même peut nous laisser supposer qu’elles ont une origine divine.

Bref, voilà une raison supplémentaire d’être fier d’être communiste. ■

Alain Pesse



LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Rapport RTS, la montagne accouche d’une souris

Le rapport provisoire sur les dysfonctionnements de la RTS a été rendu vendredi 16 avril, le rapport final est attendu courant juin 2021 (plus de 180 procès-verbaux n’ont pu être pris en compte par les enquêteurs). Les cas de harcèlement commis par deux collaborateurs ont été confirmés. Le cadre nommé «Georges», notamment membre de l’Actualité TV, qui mob-bait ses collaboratrices, reçoit une sanction. (Pour une raison qui m’échappe, c’est le seul responsable dont le nom n’est pas mentionné.) Bernard Rappaz, rédacteur en chef de l’Actualité TV, quitte la RTS. Steve Bonvin, responsable des RH de la RTS, quitte son poste. En revanche, le Conseil d’administration de la SSR affirme sa pleine confiance envers le directeur général de la SSR, Gilles Marchand et le directeur de la RTS, Pascal Crittin. Aucune faute grave n’a été relevée de leur part. Jean-Michel Cina, président du CA de la SSR, présente les excuses du conseil d’administration et exprime ses profonds regrets. «Le harcèlement sexuel n’a pas sa place au sein de la SSR, et nous avons une tolérance zéro à ce sujet.»

- Gilles Marchand met en avant des mesures fortes prises par l’entreprise:
- La création d’un poste de personne de confiance interne à disposition des collaborateurs et des collaboratrices.
 - Une formation obligatoire au sujet du harcèlement sexuel pour tous les cadres.
 - La mise en place d’un monitoring auprès des collaboratrices pour suivre l’évolution de la perception sur les questions de confiance et de sécurité au travail.

La représentation de la diversité va être surveillée, non seulement dans les équipes mais aussi dans les programmes. Une charte antisexiste sera aussi mise en place avec des mesures contraignantes.

La cheffe du Département fédéral de la communication (DETEC), Simonetta Sommaruga, juge «inacceptables» les cas de harcèlement subis par des membres du personnel. Elle attend que tout soit mis en œuvre pour prévenir de nouveaux cas de sexisme, de harcèlement et de discrimination. Elle a suivi le dossier de près dès le début et sera régulièrement tenue informée de la mise en œuvre des mesures.

Cela m’avait déjà frappée avant les révélations sur la RTS, l’organigramme des cadres est essentiellement constitué d’hommes. Une fois de plus, on se trouve dans un système masculin voire machiste (le glissement est fréquent dans ce genre de structure), où les femmes ont de la peine à trouver leur place. Les propos sexistes, misogynes, déplacés que se permettaient un certain nombre de cadres et collaborateurs avaient été placardés à l’entrée de la tour du quai Ansermet, après les révélations du *Temps*, fin octobre 2020. Ils faisaient froid dans le dos. Subir ça à longueur de journée... Je me demandais comment les victimes tenaient le coup...

Si le rapport reconnaît un certain nombre de problèmes, dont semblent aujourd’hui conscients les membres de la direction, la méthode pour y faire face paraît dérisoire. Les cadres qui n’ont rien vu ni rien entendu sont chargés de mettre en place des mesures. Pourquoi ne pas avoir engagé une femme spécialiste des questions de harcèlement? Cela donne l’impression que rien ne change, qu’on reste entre soi, entre mecs. Comme si de rien n’était.

Ce qui m’a le plus choquée, c’est que Darius Rochebin ait été blanchi. Mais qu’a fait la commission d’enquête des dizaines de témoignages à charge pour comportements inadéquats? Et de ses deux adresses courriel? Pour elle, c’est du vent? Il ne s’est donc rien passé, Rochebin est blanc comme neige et pourra allègrement reprendre sa plage-horaire sur LCI, avec son sourire en coin. Comme si de rien n’était.

Le Temps maintient cependant l’intégralité de son enquête, soulignant la qualité du travail de ses journalistes. «Il est normal qu’il puisse exister des différences entre ce qui a été révélé dans notre enquête et les résultats de celles menées par la RTS», souligne la rédactrice en chef du *Temps*, Madeleine von Holzen, dans une prise de position envoyée à Keystone-ATS. Cette dernière indique par ailleurs ne pas vouloir commenter les procédures judiciaires en cours. Pour rappel, Darius Rochebin a déposé une plainte pénale pour diffamation contre le quotidien en novembre 2020. S’il y a un procès, on y verra peut-être plus clair.

En 2019 paraissait une enquête alarmante sur le harcèlement et le sexisme dans les médias, après le scandale de *la Ligue du LOL*. Une enquête de l’Express et l’AFP menée en ligne auprès de 1800 journalistes et étudiant.e.s en journalisme par les collectifs «Nous-Toutes», «Prenons la Une» et «Paye Ton Journal» est explicite. Elle recense des cas dans plus de 200 rédactions. Sur les 1837 réponses, dont 271 émanant des écoles de journalisme, 1500 personnes déclarent avoir été victimes ou témoins d’au moins un agissement sexiste dans le cadre de leur travail. Parmi elles, 199 personnes ont témoigné d’agressions sexuelles subies, dont 188 femmes, et de 2 viols ayant eu lieu dans le cadre du travail. Presque aucun média, y compris *L’Express*, n’est épargné. Parmi les principaux enseignements de cette enquête, il apparaît que les violences sont «plus fréquentes à la télévision que dans les autres médias» et «plus fortes vis-à-vis des femmes racisées et des hommes homosexuels». Elles commencent «dès l’école de journalisme, les pigistes y sont plus régulièrement exposées et les remontées d’information dans les rédactions ne fonctionnent pas», estiment les organisations qui ont mené cet exercice. «Les rédactions citées dans l’enquête ne disposent d’aucun système efficace de remontée d’information en cas de violences. Dans 83% des cas, les faits de harcèlement sexuel ou d’agression sexuelle ne remontent pas aux RH (Ressources humaines) ou à la direction», notent ces collectifs. Et «lorsqu’elles sont informées, les directions citées ne les traitent pas ou peu. En effet, dans 60% des cas d’agression sexuelle comme dans 70% des cas de harcèlement, les rédactions n’ont pas réagi suite aux signalements».

La RTS s’inscrit donc dans ce continuum de maltraitements. La Grève féministe Vaud a réagi aux conclusions du rapport: «Malgré des centaines de témoignages, la RTS ne semble pas prendre la mesure de ses problèmes internes. Nous attendons plus que des excuses, nous voulons des changements structurels pour protéger les travailleur.euse.x.s du harcèlement physique et moral sur les lieux de travail. Si pour la RTS, le chemin s’arrête là, pour nous, le combat continue!»

Pour nous aussi.

Huguette Junod

Continuité révolutionnaire et castriste

CUBA

A l'occasion du VIII^e Congrès du PCC, Raul Castro a décidé de quitter la direction politique du parti. Andrea Duffour, présidente de la section fribourgeoise de l'Association Suisse-Cuba, revient sur cet événement et l'avenir de l'île.

Le départ de Raoul Castro induit-il des changements dans la politique insulaire?

ANDREA DUFFOUR Tout d'abord, j'aimerais souligner qu'à Cuba, il n'y a jamais eu de culte de la personnalité. Par contre, il y a toujours eu un grand respect de la personnalité de Fidel et de Raul. Le plus important? L'idée de la continuité. Avec une actualisation constante du modèle choisi par le peuple cubain. Rappelons aussi que Raul n'a jamais été élu juste parce qu'il est le frère de Fidel, mais selon les statuts de la constitution cubaine en vigueur à l'époque. Cela avec une majorité absolue. Une élection libre et logique relativement à sa trajectoire et ses mérites pour avoir été un cadre révolutionnaire exemplaire dès le début. Rappelons ici la tentative de la prise de la Moncada, la prison avec d'autres révolutionnaires, l'exil au Mexique, l'expédition du Granma, puis toutes ses années de travail révolutionnaire cohérent avec le peuple cubain.

Dans ce VIII^e congrès du PC qui s'est achevé le 19 avril, Raul rappelle que selon l'Art. 5 de la Constitution de Cuba, le PCC unique, martinien, fidèle, marxiste et léniniste, avant-garde organisée de la nation cubaine... reste en liaison permanente avec le peuple. Il est la force politique dirigeante supérieure de la société et de l'État... pour développer des valeurs éthiques, morales et civiques. Vous le devinez, l'immense majorité des Cubaines et Cubains ont l'intention de maintenir leur modèle.

Des changements économiques en perspective?

Je n'ai jamais rencontré un peuple ayant un tel sens de l'adaptation. Les changements économiques à Cuba ont commencé le 1^{er} janvier 1959 et sont en continuelle adaptation face à la situation de guerre économique que subit cette petite île. Elle est constamment obligée de faire des choix économiques relativement à l'intensification du blo-



Raul Castro à la tribune du VIII^e Congrès du PCC, sous le regard de José Martí et consorts.

PCC

cus économique, commercial et financier. En revanche, ce peuple a choisi un modèle économique et social de développement socialiste et reste intransigeant sur ce point. Je souhaiterais au moins qu'on les laisse choisir souverainement le modèle qui s'adapte le mieux à leurs réalités difficiles et à leurs besoins. Sans vouloir leur imposer notre modèle libéral.

Que faut-il attendre de Miguel Díaz-Canel, le nouveau Président du PCC?

Miguel Díaz-Canel est vice-président du Conseil d'État depuis 2013, président du Conseil d'État dès 2018 et Président de la République à partir de 2019. Certes, c'est la première généra-

tion qui n'a pas été là au début de la révolution. Toutefois elle est déjà née sous ce blocus qui conditionne cette petite île depuis 60 ans.

Le peuple attend de lui qu'il continue à s'adapter face à l'agression subie en actualisant le modèle social et économique de Cuba. En ce moment, il y a la tâche de l'«ordenamiento». Avec notamment des ajustements salariaux nécessaires aux nouvelles réalités, les difficultés économiques qui s'accroissent après avoir perdu plus de 144 milliards de dollars suite au blocus. Il faut trouver une relation adéquate entre les salaires et les prix des vivres qui augmentent continuellement, développer la science, innover la pro-

duction tout en maintenant les moyens de production dans les mains du peuple, avec la lutte contre la Covid-19 en sus. Comme le parti unique promeut en son sein et dans la société en général la plus grande démocratie et un échange permanent, sincère et profond d'opinions, les personnes à sa tête n'ont jamais fait la pluie et le beau temps. A Cuba, nous avons une démocratie participative.

Et, comme le rappelle Raul Castro durant ce Congrès: L'unité de l'immense majorité des Cubaines et Cubains autour du parti doit se garder soigneusement et il ne faut jamais accepter la division entre révolutionnaires sous de fausse raison d'une plu-

grande démocratie, car ceci serait le premier pas vers la destruction de l'intérieur de la propre révolution – leçon qui pourrait nous servir aussi.

Peut-on s'attendre à un changement de politique avec Joe Biden? Une levée de l'embargo?

A Cuba, on ne parle pas d'embargo. Mais de blocus. Car il y a ce caractère d'extraterritorialité. Ainsi les USA obligent des pays tiers à appliquer leurs «sanctions». Ce blocus est illégal du point de vue du droit international. Nous pouvons tous constater que les démocrates aux États-Unis n'ont jamais appliqué une politique extérieure moins agressive que les républicains – regardons leur actuelle politique envers la Russie, la Chine, l'Iran, l'Afrique, le Proche et le Moyen Orient, et évidemment le Venezuela et d'autres pays d'Amérique latine. Donc on ne peut s'attendre à aucun changement important par rapport à Cuba à court et à moyen terme. D'ailleurs, M. Biden a exprimé plusieurs fois que Cuba n'est pas une priorité.

Où en est-on des relations entre UE et Cuba? Et entre la Suisse et Cuba, alors que certaines banques suisses interdisent le transfert d'argent vers l'île et paralysent l'action des associations de soutien?

Il est primordial que les pays européens, qui se sentent obligés à suivre ces pratiques, arrêtent immédiatement avec leur participation à cette politique agressive et inhumaine contre les peuples et les États qui ne s'alignent pas sur les diktats des impérialistes. Nous saluons notre parlement qui a accepté le 9 mars 2021 avec 98 voix notre postulat demandant que la Suisse s'engage fermement et activement à mettre un terme au blocus économique des États-Unis contre Cuba. Comment d'ailleurs se dire démocrate et ne pas être opposé ouvertement et activement à ce blocus illégal? ■

Propos recueillis par JDr

Etats-Unis/Chine: le grand rabibochage

CLIMAT • Les deux premiers pollueurs au monde s'engagent à coopérer pour lutter contre le réchauffement. Un coup d'éclat diplomatique, profitable à Washington, avant le sommet du 22 avril convoqué par Joe Biden.

A un jour d'un sommet international destiné à remettre les États-Unis sur les rails de la diplomatie climatique, l'image ne pouvait mieux tomber. La puissance nord-américaine et la Chine se sont entendues, le week-end dernier, pour agir de concert face au réchauffement de la planète. Les deux premiers émetteurs mondiaux de gaz à effet de serre «s'engagent à coopérer entre eux et avec d'autres pour affronter la crise climatique, qui doit être traitée avec le sérieux et l'urgence qu'elle exige», indique leur communiqué commun, signé à Shanghai par John Kerry, émissaire américain pour le climat, et son homologue chinois Xie Zhenhua.

Les deux pays s'affichent impatients d'en faire la démonstration dès ce 22 avril, alors que doit se tenir, en direct de Washington, un sommet sur le climat, convoqué à l'initiative de Joe Biden. Le président démocrate a invité quarante chefs d'État et de gouvernement à y participer par visioconférence. Exceptionnelle, la réunion se veut un tremplin pour garantir le succès de la

prochaine Conférence des parties, la COP26, qui doit se tenir fin novembre en Écosse. Ce nouveau rendez-vous sous l'égide de l'ONU est censé conduire la communauté internationale à renforcer ses efforts en matière de lutte contre le réchauffement. La poignée de main entre les États-Unis et la Chine se veut l'étincelle qui fera exploser les bonnes volontés.

Image de marque géopolitique

Ce n'est pas la première fois que Chine et États-Unis se présentent comme les sœurs ennemies, prêtes à se rabibocher pour la grande cause climatique. En 2015, déjà, en amont de la COP21, les deux puissances s'étaient fendues d'un accord par lequel l'une et l'autre s'engageaient à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Beaucoup y avaient vu une raison du succès diplomatique de la conférence, laquelle avait accouché de l'accord de Paris sur le climat. Historiquement accusées d'être un frein à la dynamique internationale de lutte contre le réchauffement, Chine et

États-Unis jouaient alors leur image de marque géopolitique. C'est toujours le cas, quoique les États-Unis aient, cette fois, plus à gagner, et surtout à perdre, à la démonstration.

Les promesses de Xi Jinping

Car, en décidant de retirer les États-Unis des négociations climatiques, Donald Trump a offert à la Chine le rôle principal du processus. Premier pollueur mondial, elle est aussi celle qui détient le plus de cartes en main pour agir. Elle a su, en outre, faire valoir sa bonne volonté à le faire. En septembre, Xi Jinping, son président, annonçait de façon inattendue fixer à son pays l'objectif d'atteindre la neutralité carbone avant 2060. L'engagement a été très officiellement enregistré le 11 mars, lorsque l'Assemblée nationale populaire de Chine a adopté les grandes lignes de son 14^e plan quinquennal (2021-2025). Le président chinois, enfin, l'a de nouveau promis le 16 avril, lors d'une visioconférence organisée avec le président français

Emmanuel Macron et la chancelière allemande Angela Merkel.

Biden, à l'inverse, doit encore faire ses preuves. Proclamé par le président démocrate dès son élection, le retour des États-Unis dans l'accord de Paris a, certes, été salué, mais il est aussi scruté de près. Joe Biden va devoir montrer son sérieux et son engagement, estime ainsi en substance le premier ministre canadien, Justin Trudeau, dans un entretien accordé à l'AFP. La société civile est elle aussi à l'affût. Le président américain «peut se concentrer sur la réduction des émissions ou sur une juste élimination des combustibles fossiles», espère ainsi Sriram Madhusoodanan, directeur de l'ONG états-unienne Corporate Accountability. «Il peut aussi choisir la voie du greenwashing (écoblanchiment) et des engagements nuls qui font appel à des mesures de comptabilité fantaisiste», souligne-t-il. Dans les deux cas, «son choix aura des répercussions sur le monde». ■

Marie-Noëlle Bertrand

Paru dans L'Humanité

«Les joueurs doivent prendre le pouvoir»

FOOTBALL • L'ancien milieu de terrain international français Vikash Dhorasoo espère que le projet de Super Ligue mal barré entre 12 clubs anglais, italien et espagnols sera l'occasion pour les footballeurs de faire valoir leurs intérêts et leur avis sur l'avenir du ballon rond.

Une nouvelle étape pour le foot business. Sans vouloir formellement s'opposer à ce projet de Super Ligue, l'ancien joueur Vikash Dhorasoo, également engagé politiquement à gauche, rappelle que les problématiques posées par ce format de compétition (concentration des droits télévisuels, tournoi réservé aux clubs les plus puissants...) sont déjà présentes dans ce sport depuis plusieurs années. Le débat actuel peut donc être, selon lui, l'occasion de remettre à plat le système. A condition que les joueurs se saisissent de ces questions et prennent un plus grand rôle dans l'organisation de leurs compétitions.

Le projet de Super Ligue, annoncé dimanche par douze des plus grands clubs européens, est depuis vivement décrié dans le monde du football. Vous joignez-vous à ce concert de critiques?
VIKASH DHORASOO C'est difficile à dire... Plus que de se positionner pour ou contre ce projet, je me demande surtout quand on va interroger les joueurs de foot. L'avis des footballeurs, l'impact des réformes sur leur travail ne sont jamais pris en compte, ni par les décisionnaires ni par les médias. Ce n'est pas différent du reste du monde de l'entreprise, le footballeur est un salarié et les salariés ne sont pas écoutés. C'est comme si les enjeux autour de ces changements de compétitions ne les concernaient pas, on leur donne un salaire et on leur dit «faites marcher le business». Comme beaucoup pensent que tous les footballeurs sont surpayés, on considère que le débat autour des profits générés par leur sport ne les concerne pas mais ce sont les artisans de cette industrie. Ils doi-



vent intervenir sur cette question, sur la manière dont ils voient le football également. Je pense que la plupart sont attachés à l'aspect populaire du football, ils peuvent le défendre en élevant la voix.

L'UEFA menace les joueurs participant à la Super Ligue de ne plus être sélectionnables en équipe nationale, d'être bannis de la Coupe du monde et de l'Euro... C'est une occasion qui leur est donnée pour prendre la parole?

Cela illustre parfaitement mon discours. L'UEFA fait face à une bande de riches présidents de club qui s'organisent entre eux pour s'en mettre plein les poches, et on tape à l'arrivée sur les joueurs. Les footballeurs ne sont responsables de rien, pourtant ce sont eux qui vont être punis. Mais si demain ils arrêtent de jouer, c'est un cataclysme pour tous ceux qui se font de l'argent sur le football. Les joueurs doivent se saisir de cette situation et de cette menace pour prendre le pouvoir.

Vous dites n'être «ni pour ni contre» ce projet, mais ne craignez-vous pas qu'en concentrant les droits télévisuels sur les clubs les plus puissants, les autres équipes et le football amateur soient considérablement affaiblis?
C'est un risque certain, mais les instances du football, aux niveaux national et international, ne font pas non plus le nécessaire pour mettre en place un ruissellement plus juste. L'UEFA est prise à son propre piège. Elle ne possède rien mais organise les compé-

titions et ainsi concentre les droits télé, choisit comment les redistribuer, ou non. On s'aperçoit aujourd'hui que d'autres peuvent organiser ici les clubs directement. Cela pose des questions essentielles: qui organise le sport, et pourquoi ce sont ceux qui organisent qui prennent la plus grande part du gâteau? Pour que ce ne soient plus les dirigeants, qu'ils soient de l'UEFA ou des clubs, qui décident de tout, concentrent tout l'argent, il faudrait forcer cette réorganisation, qui pourrait aussi impliquer les supporters. Et il n'y a sans doute que les joueurs qui ont le poids suffisant pour le faire.

Pour beaucoup d'amoureux du football, cette ligue fermée va à l'encontre de l'esprit et de l'histoire de ce sport, notamment l'idée qu'un petit club peut finalement arriver tout en haut. Ce ne serait pas regrettable?
Si, mais cela fait plusieurs années que les instances du football font tout pour que ce soient toujours les mêmes grands clubs, puissants et historiques, qui gagnent les compétitions. Il n'y a que les nouveaux riches, comme le PSG ou Manchester City, qui y parviennent, et même eux, on a essayé de leur mettre des bâtons dans les roues. Le foot business a déjà un peu fermé les compétitions de clubs. La Super Ligue, c'est une nouvelle étape. Peut-être que ce sera un échec, peut-être même que cette surenchère dans la recherche de profits, à terme, plombera le foot business. Il faut garder en tête que, même si c'est le cas, le football, dans sa dimension populaire, d'un sport joué partout, dans tous les milieux sociaux, dans les villages, les quartiers, ne s'arrêtera jamais.

Florent Le Du

Paru dans L'Humanité

L'écologiste «pragmatique» qui veut succéder à Merkel

ALLEMAGNE • Alors que la bataille des chefs fait rage chez les chrétiens-démocrates, les Verts intronisent leur coprésidente Annalena Baerbock pour briguer ouvertement la succession d'Angela Merkel.

Les Verts allemands ont finalement pris un peu d'avance sur les chrétiens-démocrates dans la désignation de leur tête de liste à l'élection du Bundestag qui se profile en septembre. Annalena Baerbock portera leurs couleurs pour succéder à Angela Merkel à la chancellerie. La jeune femme dirige le parti Alliance 90 les Verts depuis 2018, en duo avec un alter ego masculin, Robert Habeck.

Un choix unanime et quasi acquis
La direction du parti a fait part de son choix lundi matin, dans une ambiance très consensuelle, voire complice, qui jure avec le mélodrame du combat des chefs qui se poursuivait au même moment au sein des formations chrétiennes-démocrates, où Armin Laschet, le patron de la CDU, et Markus Söder, son homologue de la CSU bavaroise, se déchirent.

Le choix unanime de la direction des Verts pour Baerbock serait provisoire avant la tenue d'un congrès du parti à la mi-juin. Mais sa désignation semble d'ores et déjà acquise parmi les adhérents. Au sein du duo dirigeant, Annalena Baerbock n'a pas franchement de différences avec Robert Habeck. Qu'il s'agisse de l'orientation politique du parti, du contenu de sa campagne électo-

rale ou de ses ambitions à conduire les affaires de l'État quand les écologistes enregistrent une poussée d'influence inédite dans le pays. Tous deux appartiennent à la mouvance dite «realo» des «Grünen» et se retrouvent sur une orientation qu'ils qualifient de «pragmatique». Annalena Baerbock est la première candidate des Verts à revendiquer ouvertement l'entrée d'une écologiste à la chancellerie. Les Verts, crédités d'environ 22% des suffrages dans les enquêtes d'opinion, sont devenus les principaux challengers de la CDU/CSU (réduite à 28% dans les sondages) et sont largement devant les sociaux-démocrates qui restent, pour l'heure, scotchés autour de 15%, alors que die Linke avoisine les 8% et que l'AfD est proche des 11%

Des glissements vers la droite
La candidate verte au poste suprême a appelé à faire preuve de «courage pour construire: le changemen». Pointant «les énormes attentes de la société à l'égard des Vert» elle a relevé: «La protection du climat est la tâche de notre temps.» Âgée de 40 ans, mère de deux jeunes enfants, Baerbock a suivi un cursus universitaire mêlant des études en science politique et en droit public international à la London School of Economics (École d'économie de Londres).

Les Verts allemands non seulement n'affichent plus leur proximité avec la gauche, comme à leur début, mais ils ne rechignent pas à des glissements vers la droite. Ils codirigent déjà avec la CDU des Länder, comme le Bade-Wurtemberg, la Hesse ou, le Schleswig-Holstein au sein d'une triple alliance (CDU/Verts/FDP) adossée à la droite libérale. Et ils ne font plus mystère de leur inclination à cogérer le pays, comme «junior partenaire» de la CDU, si le verdict des urnes devait ouvrir une telle option.
Chez les chrétiens-démocrates, toujours en panne de candidat à la chancellerie, le président Armin Laschet a promis lundi 19 avril une décision pour la fin de la semaine. Tout en lançant quelques piques acérées à son concurrent à la candidature suprême. Il a ainsi mis carrément en garde contre une «polarisation» façon Donald Trump dans une attaque à peine voilée contre le chef de la CSU. Lequel rassemble, il est vrai, au sein d'une mouvance national-libérale, influente parmi les parlementaires de la CDU ou dans l'organisation de jeunesse du parti qui lui a accordé son soutien dimanche. La politique migratoire de la chancelière, voire certaines logiques du plan de relance de l'UE y sont ouvertement contestées. ■

Bruno Odent

Paru dans L'Humanité

Pléthore de candidats potentiels à gauche en France

Pour le moment, seule la France insoumise a officiellement investi son candidat à la présidentielle en la personne de Jean-Luc Mélenchon, qui vivra sa troisième campagne pour l'Élysée. Les communistes s'apprentent, le 9 mai, à faire de Fabien Roussel, secrétaire national du PCF, leur candidat en 2022. Le premier depuis Marie-George Buffet en 2007. Même si Yannick Jadot voudrait s'en passer, la direction d'Europe Écologie-Les Verts tient à ce qu'une primaire ait lieu au sein du Pôle écologiste, composé de cinq partis dont Génération.s. Elle se tiendra fin septembre et trois candidats sont plus ou moins dans les starting-blocks: Éric Piolle, Sandrine Rousseau et Yannick Jadot. Le Parti socialiste a, de son côté, commencé à travailler sur son projet présidentiel, mais continue d'appeler à une candidature commune par la voix de son premier secrétaire, Olivier Faure. En interne, beaucoup poussent pour qu'Anne Hidalgo, la maire de Paris, se lance dans la course. Elle-même y penserait fortement. Par ailleurs, certains prêtent également des ambitions élyséennes à l'ancien ministre Arnaud Montebourg, qui n'appartient aujourd'hui à aucune formation.

IMPRESSUM		
Société d'édition de GaucheBdo 25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève	Administration administration@gauchebdo.ch	Maquette Solidaridad Graphisme, 1204 Genève
Rédaction redaction@gauchebdo.ch 022 320 63 35	Abonnements abo@gauchebdo.ch Tarifs sur: www.gauchebdo.ch/abo CCP 12-9325-6	Impression Pressor, 2800 Delémont Parution Gauchebdo paraît 40 fois par année

Les leçons de la Commune de 1871

HISTOIRE • L’anniversaire de la Commune de Paris a donné lieu en France à quelques polémiques subalternes. Des députés «républicains» français ont apporté, à 150 ans de distance, leur soutien à M. Thiers, «républicain monarchiste» et dénoncé les «exactions» des communards.

A gauche, on a célébré l’événement de manière rituelle et des éditeurs ont publié des ouvrages d’historiens qui, contrairement à M. Pierre Nora, créateur en leur temps des «lieux de mémoire», considèrent que la Commune mérite d’être commémorée. Que remarque-t-on cependant dans cet ensemble disparate? Que l’événement est entré dans l’histoire avec des appréciations contradictoires. Mais qu’il n’apparaît plus porteur d’espoir pour l’avenir ou pour le présent comme c’était encore le cas lors du centenaire. La prophétie de Thiers s’exclamant, au lendemain du massacre de 25’000 communards¹, de l’incarcération et la déportation dans les bagnes de Nouvelle-Calédonie de 10’000 autres et de l’exil d’un grand nombre, que «c’en est fait du socialisme, et pour toujours», se vérifierait-elle?

Commune échouée et luttes révolutionnaires

Le fait est que depuis 1989-1990 le recul de l’espérance communiste allié au basculement délibéré de la social-démocratie du côté du libéralisme voire du néo-libéralisme ont éloigné des citoyens aussi bien que des militants l’image de «l’aube nouvelle». La Commune ne semble plus ouvrir, pour reprendre les termes du proudhonnien Charles Beslay, «une nouvelle phase de notre histoire en nous montrant l’avènement de l’ère des travailleurs». Pour ne rien dire des analyses qu’en firent Marx, Engels ou Lénine touchant à l’organisation politique du prolétariat. Car c’est, pour une part notable, l’échec de la Commune qui inspira les formes de la lutte révolutionnaire du mouvement ouvrier, la doctrine du parti d’avant-garde comme celle de la prise du pouvoir et des moyens à mettre en œuvre pour l’exercer, la dictature du prolétariat (dont le concept s’élabore précisément à ce moment-là chez Marx).

On tira alors, d’emblée, les leçons de ce qui venait de se passer. À commencer par l’Association internationale des travailleurs (AIT) dont le Conseil général publie dès juin 1871, une adresse à tous les membres de l’Association en Europe et aux États-Unis que Karl Marx est chargé de rédiger. Et connue aujourd’hui sous le titre: *La Guerre civile en France*. Outre les 46 signataires de cette adresse s’ajoutèrent des mouvements ou des groupes de travailleurs en lutte. Ainsi à Mayence, lors d’un meeting, où à New York où manifestent des mineurs de Pennsylvannie en grève.

On se rappelle peut-être que quand le pouvoir des soviets dépassa les 71 jours d’exercice de la Commune de Paris (18 mars-28 mai), Lénine dansa de joie pour avoir franchi cette date fatidique!

C’est moins les leçons de l’échec de la Commune qu’on célèbre aujourd’hui – quand on ne la condamne pas – que ce qu’on présente comme sa réussite: l’explosion libertaire, l’euphorie de liberté et de fraternité. C’est en somme la vision anarchiste qui l’emporte désormais avec la mise en avant de personnalités devenues mythiques comme Louise Michel. Mais aussi l’accent porté sur les témoignages et les portraits dits «d’en bas», des acteurs et des actrices de ces deux mois d’émancipation où «la liberté nous frôlant de son aile s’envola de l’abattoir» (L. Michel). On est à l’époque de «Nuit debout», des ZAD et des Gilets jaunes où l’hostilité à l’organisation et la seule foi dans «l’horizontalité» dominant. «S’ils succombent, écrivait Marx à Kugelman en avril 1871, seul leur caractère “bon garçon” en sera la cause».

Victoire préparée scientifiquement

Pourtant après Jean Allemane et tant d’autres de ses protagonistes, soucieux d’éviter que se répète un tel holocauste, un homme comme le géographe Elisée Reclus, arrêté par les Versaillais, réfugié en Suisse – notamment à la Tour-de-Peilz –, où il devint membre de la Fédération jurassienne (dissidence bakouninienne de l’AIT), s’exprimait ainsi dans un ouvrage de 1898: «Le temps est venu de prévoir, de calculer les péripéties de la lutte, de préparer scientifi-



La barricade de la place Blanche défendue par des femmes, lithographie d’Hector Moloch.

Moloch

quement la victoire qui nous donnera la paix sociale» (*L’Évolution, la révolution et l’idéal anarchique*). N’était-ce pas précisément ce que préconisait la Première Internationale? Sans parler du travail de Marx sur *Le Capital* – que d’aucuns jugeaient trop «abstrait»² –, après l’adresse de juin, une conférence de l’association se tint à Londres avec à son ordre du jour des questions d’organisation et de tactique de l’Internationale ouvrant à la révision de ses statuts. Cet aspect internationaliste est peu évoqué de nos jours.

Il fut pourtant fondateur: tant pour organiser la solidarité avec les Communards pendant la Commune – voire les conseiller (un membre du Conseil général, Auguste Serrailier, était sur place)³ – que pour venir en aide aux proscrits après les massacres (subsides, collectes, fonds d’assistance). Enfin pour tirer, dans chaque pays, chaque situation, les leçons de ce terrible échec. Il n’est que de consulter les procès-verbaux du Conseil général de l’AIT des années 1870-71 (publiés aux éditions du Progrès à Moscou entre 1962 et 1968) pour mesurer l’ampleur de l’action de lutte contre le chauvinisme durant la guerre franco-prussienne, puis de solidarité avec les Communards dans toute l’Europe⁴.

Les Communes

L’autre aspect qui disparaît ou presque dans ce qu’on a pu dire de la Commune, c’est le fait qu’elle ne se résuma pas au Paris insurgé. Cette capitale alors assiégée par des Prussiens s’accommodant du gouvernement capitulard de Thiers instauré après la piteuse défaite de Louis-Napoléon Bonaparte et de ses généraux, soucieux avant tout de réduire le mouvement républicain. L’un des enjeux de l’instauration d’une République sociale tenait à l’extension du mouvement communaliste à l’ensemble du pays voire à ses colonies. Et de fait, des communes furent instituées à Lyon, Bordeaux (où le gendre de Marx, Paul Lafargue, se rendit), Marseille, Toulouse, Narbonne, Saint-Étienne, Le Creusot, jusqu’à Alger.

Certains mouvements insurrectionnels ayant éclaté d’ailleurs avant Paris devant l’impéritie du gouvernement face à l’invasion prussienne. «Si Paris succombe, ce serait grâce à notre trahison», disait un appel aux «républicains dévoués» lancé par un Comité révolutionnaire des provinces: la réaction n’est forte que par notre division, par l’absence d’une entente générale entre nous». Le gouvernement de Thiers réduisit par la répression armée ces différentes communes qui pâti- rent, elles aussi, de l’inexpérience et du manque

de coordination entre elles.

L’une après l’autre, ces communes, furent proclamées et tombèrent comme entre 1919 et 1923, les républiques soviétiques ou conseillistes. En Allemagne furent écrasées de Berlin à Munich et Hambourg dans des circonstances qui ne sont pas sans rappeler l’épisode de la Commune: une armée étrangère victorieuse (les Alliés) qui protège la classe au pouvoir contre l’insurrection populaire. Exilé à Clarens en Suisse depuis 1867, le Russe Bakounine avait justement estimé: «Aussi longtemps qu’il ne se produira aucun mouvement sérieux en province, je ne vois pas de salut pour Paris». Et que «si les soulèvements populaires de Lyon, Marseille et des autres villes de France ont échoué, c’est parce qu’il n’y avait aucune organisation». «Je puis en parler en pleine connaissance de cause, disait-il dans une conférence au Val de Saint-Imier, puisque j’y ai été et que j’en ai souffert». Même si l’action qu’il mena lui et ses partisans à Lyon, en septembre 1870, fut des plus discutables et sa détermination fort variable (passant de l’engouement au défaitisme⁵), son diagnostic rejoint celui du Conseil général de l’AIT.

La Commune lyonnaise

Il n’est pas inintéressant de s’attarder sur la Commune à Lyon en raison de sa proximité avec la Suisse et du rôle qu’y jouèrent les fractions de l’AIT de Genève et du Jura. À Genève en avril 1871, Colonna écrivait à Albert Leblanc, de la Commission exécutive lyonnaise, que «500 hommes étaient prêts à quitter la ville et à marcher sur Lyon en établissant des Communes sur leur passage» (Maurice Moissonnier, *La Première Internationale et la Commune à Lyon*, Éditions sociales, 1972, p. 359). L’Internationale, en Suisse romande – bien étudiée par le regretté Marc Vuilleumier –, était partagée entre deux branches rivales, les Jurassiens (bakouninistes) et les Genevois, proche du Conseil général de Londres. En mars-avril la section russe de Genève (anti-bakouninienne) adopta une Adresse aux travailleurs de Paris qu’ils créditaient de poser les «assises du nouvel édifice social».

Matrice révolutionnaire

Le troisième aspect négligé, ce sont les prodromes de la Commune, la période d’incubation révolutionnaire que vécut la France des années 1868-1870. C’est dans cette suite de mouvements revendicatifs, de lutte contre une exploitation accrue et la paupérisation des classes laborieuses en dépit de l’accroissement sans égal de l’indus-

trie et du commerce, qu’a commencé d’émerger une conscience de classe dans les couches ouvrières et d’artisans. Ceci à la faveur des grèves qui se multiplient. Mais aussi des réunions publiques organisées par l’AIT dès novembre 1868, ou dans lesquelles elle intervient, avec des orateurs tels que Varlin, Longuet, Tolain, etc. L’existence de l’Internationale obsède alors les bourgeoisies et les pouvoirs politiques qui cherchent à entraver son action par les arrestations, les interdictions. Lors des «communes» de 1871, on tirera argument de la présence d’étrangers (comme Frankel ou Bakounine) pour voir dans les événements la «main» du Conseil général de Londres et on fera de l’exilé Marx... un agent de Bismarck.

La répression contre les Communards dispersa les sections françaises de l’AIT. Celle-ci fut mise hors la loi en Espagne, ses membres poursuivis au Danemark, en Autriche-Hongrie et en Allemagne. La scission entre les partisans de Bakounine et de Marx affaiblit encore l’organisation qui transféra son siège à New York en 1872. Marx jugeait son organisation dépassée et elle cessa d’exister quatre ans plus tard. Avant de renaître en 1889. Se fonde alors la Deuxième Internationale sur d’autres bases compte tenu de l’émergence des partis ouvriers nationaux devenus des organisations de masse, jusqu’à la césure de la Guerre de 1914 et de la Révolution d’Octobre. Elle fit dans un premier temps, l’unanimité, le courant anarchiste y participant en Russie et se ralliant à elle dans de nombreux pays. ■

Rémi Néri

1 Louise Michel écrit dans *La Commune* (1898): «les listes officielles en avouèrent trente mille, mais cent mille et plus serait moins loin de la vérité» (p. 11).

2 «Ma pensée n’est pas qu’on doive écrire la contrepartie du *Kapital* de Marx, ce serait nous lancer dans la science abstraite et non faire de la propagande populaire.» (J. Guillaume).

3 Les membres de la Commune se divisaient entre une majorité de blanquistes (...) et une minorité appartenant à l’AIT, se composant pour la plupart de socialistes proudhoniens» (F. Engels, introduction à l’édition allemande de *La Guerre civile en France*, 1891). Il faut ajouter une troi

4 Voir aussi les documents et souvenirs du partisan helvétique de Bakounine James Guillaume (*L’Internationale*, vol.1, 1864-1872, Paris, 1905, rééd. Grounauer, 1980, introduction de M. Vuilleumier).

5 «Mes amis socialistes révolutionnaires de Lyon m’appellent à Lyon. Je suis résolu à y porter mes vieux os et d’y jouer probablement ma dernière partie» (à Adolphe Vogt, 6 septembre 1870); «Mon cher, j’ai plus aucune foi dans la révolution en France. Ce pays n’est plus révolutionnaire du tout.» (à Sentinon, 23 octobre 1870) (cités dans J. Guillaume, *op. cit.*).

Humanité jardinière et vieillesse à l'écoute

PODCASTS • «Entrelacs» interroge le lien d'humains prenant soin de ce qui est devenu rareté et luxe: le jardin. «Vieille peau» se penche sur la perception d'un âge souvent ignoré et confiné parfois malgré lui, la vieillesse.

En ce printemps incertain et bourgeonnant de promesses, le podcast propose plus que jamais un médium pour chacun.e plutôt qu'un média généraliste. Il est l'un de devenirs de la radio créative démocratisée à l'ère pandémique. Le Théâtre Forum Meyrin et Radio Vostok ont mis sur pied une réalisation de podcasts. Huit ateliers de création sonore ont été sélectionnés parmi des projets d'artistes locaux. Ce glanage de *field recording* ou enregistrement sur le terrain, récit fragmentaire et kaléidoscopique de voix sur des réalités plurielles et textures sonores est diffusé sur la plateforme genevoise de podcasts créée à l'occasion, Radio Bascule.

Le vivant familier et méconnu

Difficile de faire plus actuel dans le propos. «C'est dur d'essayer de ne pas mourir tout le temps», glisse ainsi l'une des voix jardinières témoignant dans *Entrelacs*. Décloisonner les espaces, sortir des boîtes confinées successives dessinant nos vies. Pour s'entrelacer, même avec l'adversité. A la manière des ronces ou des plantes qui cohabitent en se servant mutuellement l'une de l'autre. Se reconnecter aussi avec une terre oubliée, martyrisée, polluée et appauvrie aux pesticides. Cette pièce sonore se veut une investigation mêlant la concrétude du travail de la terre et de ses fruits, la permaculture et la gravité de notre présence au monde aux perceptions sensorielles. Comme autant de manières «d'appriivoiser sa propre vie, entrelacée avec celle des autres – dans cette interdépendance», relève la conceptrice de ce podcast, Lucie Eidenbez.

Au départ, il s'agit de nommer fruits, légumes, buissons et matières. «Une manière de faire exister le lieu dans les mots. Et de lui faire prendre la forme d'un jardin enchanté, fantastique. La pomme de terre ou l'auber-



Dessin de Lucie Eidenbez en lien avec *Entrelacs*. Ou le jardin multiforme arpenté par un récit de voix nous reliant à l'ensemble du vivant.

DR

gine en prennent des qualités de noms propres, de quasi-personnages de contes suscitant un imaginaire», souligne l'artiste. Ou comment nourrir l'émerveillement face au végétal devenant gigantesque buisson comme un labyrinthe serpentant en pleine jungle. D'où le choix de voix parfois chuchotantes, «souterraines, venant travailler dans la profondeur de ce qui est sous nos pieds.»

Faire jardins et humanité

De l'humain, les jardins en reflètent culture, savoirs, utopies et pratiques. Celle de laisser, par exemple, faire la nature. Ceci en prévoyant plus de légumes et terrestres nourritures, pour

limaces, escargots et oiseaux prompts au grappillage. «Ces personnes sont fascinantes par le soin qu'elles apportent au jardin. Il s'en dégage un savoir-vivre, une sensibilité au vivant sous toutes ses formes et expressions, loin de s'appliquer uniquement à l'univers jardinier. Soit prendre soin de nous-mêmes et de cette relation à ce qui nous entoure et nourrit.»

Par ailleurs, la chorégraphe et plasticienne prépare une nouvelle création. Son intitulé, *Just make it not look like dance* est la réunion de plusieurs éléments. L'injonction décalée du credo capitaliste *Just do it*, une «contrainte-énigme imposée par un festival iranien sur une pièce de danse que je devais

présenter.» Sans oublier «la formule bien connue de *La Trahison des images* de Magritte». Elle questionne la fonction de la censure et les signes du vivant en mouvement face aux catégorisations du langage. «Cela se traduit par une forme de démonstration par l'absurde, et une écriture disruptive privilégiant l'interruption à la linéarité.»

Dire la vieillesse

Une autre réalisation se révèle marquante à l'écoute, *Vieillir*. Partir de son corps pour «converser» dans le sens *aller vers*. Toutes génération confondues. Juvénile peau de 32 printemps, la comédienne Charlotte Dumartheray

réfléchit à la construction de la vieillesse. Dans cette enveloppe charnelle habitée, l'on «se sent tour à tour, bien, à l'étroit ou perdu», relève-t-elle. A ses yeux, voici une façon pertinente de questionner nos corps et apparences sur un mode intensément intime.

L'approche se veut fidèle à celle du cardiologue Philippe Abastado s'interrogeant ailleurs: «Peut-on se déceler du corps qui ralentit?... Ou peut-on, tout simplement, accepter sans souffrir, ce dont la vieillesse est le signe ultime: notre finitude?» Pour l'artiste, ce médecin va à l'encontre d'une vision biologique insistant sur les connotations et les sensations dont est empreint le mot *vieux-vieille*. L'être, serait se sentir inutile. Être vieux pourrait toutefois se ressentir à tout âge. «On peut se sentir vieux en fonction de circonstances, d'un contexte, un interlocuteur ou le regard des autres dont émane souvent le sentiment de vieillesse.»

D'entrée de jeu, la réalisatrice rencontre des enfants. L'une confie que *vieux*, c'est être comme grand-maman qui a... 36 ans. «Des jeunes sont plus vieux» que les seniors complète Marie-Thérèse, 74 printemps. La voix de la comédienne pose un décor corporel dans lequel se projette beaucoup d'elle. A l'EMS, l'artiste rencontre ainsi une vieille dame dépeinte comme «impressionnante de dignité». Plus loin, l'écrivain Pascal Rebetez concilie, mélancolique: «Mon cœur se coiffe avec les doigts» (*Poids lourd*). À tout âge, l'amour redonne le même visage, le même étonnement devant le monde.

Il existe des vieillesse multiples suggère ce podcast. Le temps est ici encore à la mémoire et à l'expérience alors que le monde contemporain semble désespérément voué au présent.■

Bertrand Tappolet

A écouter sur: www.radiobascule.ch

Des Chiliennes méprisées

LIVRE • Arelis Uribe sort un roman sur les déclassées des bas quartiers de Santiago du Chili.

La romancière chilienne, Arelis Uribe, attire l'attention sur des figures féminines sciemment effacées: écolières, adolescentes, filles mères, femmes des classes moyennes populaires et pauvres des bas quartiers de Santiago, bloquées dans des cases au toit en tôle à la périphérie, ou carrément en marge. Elle prête vie, avec des mots simples, à ces déclassées, discriminées, métisses, précaires. Elle restitue des tranches d'existence, des concentrés d'instant où elle leur donne la parole, au fil d'un vivant pêle-mêle d'êtres et de choses.

En des lieux aux rues anonymes, c'est l'amitié saphique entre deux jeunes filles de milieux différents, les relations virtuelles via Internet à connexion lente, les collègues publics sous-équipés aux «ordinateurs gros comme des fours à micro-ondes» ou le désœuvrement d'une gamine qui collectionne les canettes dénichées dans les poubelles des supermarchés. On boit du rhum-orange dans des gobelets en plastique, on aime les «vêtements noirs décolorés au chlore», on se caresse «comme des désespérés» et on se gave de séries télévisées. Le journal intime des fillettes devient «le carnet de bord de leurs progrès amoureux».

Des parents fauchés achètent une piscine en plastique minuscule, pour des vacances sans bains de mer. Il n'y a pas d'amour fleur bleue, devant un type qui envoie des photos de son

sexe via son portable. L'anniversaire d'un jeune de 18 ans tombe le jour des 18 ans du Non (référendum du 5 octobre 1988 où les Chiliens repoussèrent la dictature de Pinochet)...

Quiltras sans race ni classe

Arelis Uribe, journaliste, directrice de communication à l'Observatoire contre le harcèlement de rue, brosse les portraits de femmes invisibles, non politisées, en instance de conscience féministe. Écriture maigre, phrases courtes, incisives. La Chilienne adopte un point de vue féminin décentré, économiquement faible, en un pays où les auteurs sont d'abord des hommes œuvrant à partir d'une «culture androcentriste que l'on n'interroge pas».

Le titre original, *Quiltras*, signifie bâtardes mais va plus loin. «Les cuicos (Blancs des classes aisées) connaissent parfaitement leurs origines, contrairement aux quiltras», écrit-elle. En mapudungun (langue amérindienne parlée par les Indiens mapuches du Chili et d'Argentine), quiltro veut dire chien, «mais comme au Chili les indigènes sont méprisés, le terme signifie aujourd'hui chien sans race, sans classe et tout ce qui est mélangé». ■

Paru dans *L'Humanité*.

Arelis Uribe, *Les Bâtardes*, traduit de l'espagnol (Chili) par Marianne Millon, Quidam éditeur, 128 p.

Le coup d'Etat argentin a 45 ans

STREAMING • Le confinement et la réclusion carcérale. Un moyen métrage met en lumière le poids de la solitude et la conviction de la résistance collective comme arme de survie.

L'histoire et les sentiments s'entremêlent pour créer *Corondaes*, 45 ans après le coup d'État militaire du 24 mars 1976. Une expérience audiovisuelle collective élaborée en plein confinement pandémique. Si l'isolement inhumain n'a pu vaincre les prisonniers politiques otages de la dictature, la réclusion causée par la crise sanitaire ne semble pas non plus avoir affaibli l'imagination créative de deux cinéastes, d'une douzaine d'anciens prisonniers politiques de la prison de Coronda et de cinq jeunes artistes: Adrián Barriónuevo, Mariano Moral, Hernán López, Tomás Raele et Agustín Labiaguerre.

A partir de ce rare mélange générationnel, dans des réalités historiques distinctes – mais liées par l'impact entêtant du confinement – la directrice de théâtre Graciela Camino et la jeune réalisatrice Gabriela Robles ont conçu et dirigé cette production... Gabriela Robles a mis toute son expérience en cinéma communautaire au service du projet et a formé les acteurs, via le lien digital...

Prison pandémique

Corondaes se base sur le vécu des prisonniers politiques détenus à la prison de sécurité maximale de Coronda, dans le nord de la province de Santa Fe, durant la dernière dictature militaire. Pour résister à un régime quotidien vexatoire, les prisonniers ont parié sur la communication – grâce à des

moyens aussi inouïs qu'inimaginables – comme défi principal et argument-clé de la résistance et de la survie.

Le langage en morse avec des petits coups sur les parois des cellules contiguës, ou adapté à des mouvements quasi imperceptibles des doigts à travers les petits trous ronds dans la partie inférieure des portes; la discussion avec des gestes des mains; les cours et le dialogue quotidien par les canalisations, les lavabos et les WC. Et la chose la plus désirée...: le colloque par les fenêtres.

Les fenêtres extérieures des cellules des trois étages des pavillons de Coronda se prolongent à travers cette œuvre de témoignage, dans les petits cadres de la communication collective par «Zoom», utilisée universellement durant la pandémie. De cette interrelation et de ce jeu entre le passé carcéral et le présent confiné, surgit cette pièce théâtrale digitale. Où les questions essentielles des prisonniers d'hier et des acteurs d'aujourd'hui continuent d'être quasiment les mêmes: le sens de la vie, le combat contre l'isolement suicidaire, la force du collectif pour dépasser les limites personnelles... ■

Sergio Ferrari

Traduction de l'espagnol: Hans-Peter Renk

Corondaes sur: www.elperiscopio.org.ar; La version, sous-titrée en français, se trouve sur: <https://vimeo.com/51835424>